



FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA) 2016 MODE D'EMPLOI

Cette fiche est destinée aux associations souhaitant déposer leur demande de subvention en ligne. La procédure actuelle consiste, après connexion à leur compte sur le site Votre compte association, à effectuer la démarche via l'accès au télé-service « Demande de subvention ».

TRES IMPORTANT : A partir du 15 avril 2016, il ne sera plus possible de créer un compte sur Votre Compte Association.

CONSEQUENCES SUR LE DEPOT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

⇒ **Pour les associations ayant déjà un compte créé sur Votre compte association**
(<https://compteasso.service-public.fr>)

La demande de subvention peut toujours être effectuée depuis ce compte.

⇒ **Pour les associations n'ayant pas créé un compte sur Votre compte association**

Avant le 15 avril 2016, un compte peut toujours être créé sur Votre compte association (<https://compteasso.service-public.fr>). Après connexion grâce à un identifiant et un mot de passe, il suffit de choisir sur la page d'accueil l'accès au télé-service Demande de subvention.
(<https://mdel.mon.service-public.fr/demande-de-subvention.html>)

A partir du 15 avril 2016, un compte doit être créé sur le site Service Public Association
(<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R19721>)

Le retour d'informations se fera exclusivement par retour de mail à l'adresse de messagerie du déclarant.

Dans tous les cas, la fiche correspondant à la subvention objet de la demande devra être sélectionnée :

⇒ **Axe 1 : Formation de bénévoles => fiche n° 965**

⇒ **Axe 2 : soutien aux activités innovantes => fiche n° 997**

Le retour d'informations se fera exclusivement par retour de mail à l'adresse de messagerie du déclarant après le 15 avril 2016.

La date limite pour le dépôt des dossiers en ligne est fixée au 9 mai 2016.

Toute information complémentaire sur la procédure peut être obtenue en contactant :

la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Corse
Quartier St Joseph – Immeuble Castellani CS 13001 – 20700 AJACCIO Cedex 9
Tel : 04.95.29.67.67 – 04.95.29.67.92

la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
de Corse-du-Sud **Christian OSTY - Délégué départemental à la vie associative - 04.95.50.39.58**

la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de Haute-Corse **Hervé CADOT - Délégué départemental à la vie associative - 04.95.58.50.83**